

Vint ensuite une pétition en langue anglaise, présentée et lue à Son Excellence par un jeune élève, le fils de l'Hon. Juge Eléazar Taschereau. En voici la traduction que nous devons à l'obligeance de M. le Préfet des Etudes.

A Son Excellence Luc Letellier de St.-Just, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec.

Excellence,

Permettez-moi de vous adresser mes excuses pour ne pas vous avoir demandé une grande faveur. C'est déjà une grande faveur que celle d'une visite honorable comme celle-ci. Nous savons bien compris lorsque M. le Directeur nous l'a annoncée en nous disant que nous allions avoir l'honneur de la visite de Son Excellence le Gouverneur, le représentant de Sa Majesté la Reine Victoria, en un mot, le Supérieur, le père de la Grande famille canadienne. Nous avions bien hâte de le voir. M. le Directeur nous a dit que ce digne représentant de Sa Majesté avait fait ses études ici, qu'il avait commencé comme nous par le commencement jusqu'à la fin, et que peut-être il y en avait encore parmi nous qui serait Gouverneur; mais que pour cela il faut bien étudier.

A une si grande nouvelle, nous avons bien pris la résolution de travailler, même pendant les congés: car c'est si beau d'être Gouverneur! Oh, que ma bonne maman va être contente lorsque je lui dirai que je travaille comme pour être Gouverneur! La dernière fois qu'elle est venue, je lui ai dit que je travaillais pour avoir tous les prix; et elle m'a embrassé; elle a presque pleuré de joie!

Mais, pour commencer à travailler de la sorte, il faut être bien reposé, car c'est de cela que tout dépend. Voilà pourquoi j'ai dit que j'avais une grande faveur à demander à l'occasion de cette grande visite et grande fête; c'est la faveur d'un grand congé; mais pas comme les autres. Il n'y a que Votre Excellence qui puisse nous l'accorder; nous n'en avons jamais eu comme cela; c'est un congé par Excellence.

Après cette importante cérémonie, M. le Grand-Vicaire Peiré invita Son Excellence à prendre part à un *lunch*. MM. les membres du Clergé présents à la fête, J. B. Dupuis, *scr.*, Chs. Letellier, *scr.*, M. le Dr. Judger Têtu, M. le Dr. Hubert LaRue, Ovide Martineau, *scr.*, M. Auguste Casgrain, l'Hon. Elzéar Dionne, Conseiller Législatif, MM. Pantaléon Pelletier et Philippe Casgrain, députés à la Chambre Fédérale, MM. Chs. F. Roy et P. G. Verreault, députés à la Chambre Provinciale, furent invités à prendre part à ce magnifique et somptueux banquet.

Après le dîner, Son Excellence et les invités se rendirent à la Chapelle de la Communauté, où les élèves, avec accompagnement de l'orgue, chantaient le magnifique cantique: *Nous vous invoquons tous.*

Les honorables hôtes du Collège employèrent les quelques heures que le retard des chars mettait à leur disposition, pour visiter les célèbres côtes du Collège où les élèves promènent de fameuses glissades. Un jour ou l'autre, notre spirituel littérateur canadien, M. le Dr. Hubert LaRue, nous donnera dans ses *mélanges littéraires* une description de cette longue dalle à glace vive qui permet à un élève de faire une glissade de 14 arpents en 23 secondes, à raison d'une vitesse de vingt lieues à l'heure.

— La santé de Sa Grandeur Monseigneur Bourget va toujours s'améliorant. Le 3 de janvier, le vénérable prélat est allé visiter la nouvelle église de St. Vincent de Paul, rue Ste. Oatharine.

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX (Suite).

Litière.— Le cultivateur s'inquiète d'ordinaire plus, pour l'arrangement de la litière nécessaire aux animaux à l'étable, de la fabrication du fumier que de la santé de son bétail. Le premier point ne doit certes pas être perdu de vue,

mais le dernier est d'une importance plus grande encore. Les animaux qui se tiennent presque constamment sur une grande masse de fumier en fermentation, se trouvent réellement au dessus d'un foyer permanent d'infection et d'insalubrité, dont nous avons souvent lieu de sentir les pernicieux effets.

Si la litière est fortement décomposée et très-humide, elle salit le corps du bétail, y adhère et y forme des croûtes sous lesquelles la transpiration est arrêtée et où naissent souvent des insectes qui incommode les animaux.

Pour qu'ils puissent s'imprégner suffisamment des déjections liquides qui doivent remplacer le fumier ses propriétés fertilisantes en provoquant la fermentation des matières végétales qui composent les litières, il faut que celles-ci séjournent un certain temps sous les animaux. On ne peut fixer à ce temps que des limites qu'une expérience pratique nous a fait connaître. Il importe surtout de ne pas pousser la chose trop loin et de chercher à faire toujours disparaître de l'étable cette partie de la litière suffisamment convertie en fumier, si l'on ne veut point exposer son bétail à subir la pernicieuse influence des gaz délétères produits par cette litière devenue fumier et à devenir malade ou à perdre tout au moins en produits.

Il convient par conséquent de ne pas retirer la litière avant qu'elle ait pu s'imbiber et se ramollir convenablement et de ne pas non plus la laisser jusqu'au point de nuire à la santé des animaux. A cette fin, il est bon de retirer le fumier de l'étable deux fois par semaine, au moins cette partie qui n'est plus assez sèche pour servir convenablement de litière. La partie trop sèche sera placée dans un petit coin de l'étable jusqu'à ce que tout le fumier de l'étable ait été retiré et l'étable bien recarée; on prend alors cette partie de paille sèche pour en faire la sous-couche de la paillasse et on la couvre d'un peu de litière neuve.

On n'omettra jamais de bien recourir le plancher de l'étable chaque fois que l'on renouvelle ainsi la litière. Même, si l'on en a le temps, et sur ce point c'est bien souvent le cas d'appliquer le proverbe "*vouloir c'est pouvoir*," il vaut mieux encore d'enlever chaque matin, en même temps que les déjections solides, le fumier, la paille bien mouillée, en faisant revenir à la surface de la paillasse les parties encore sèches, auxquelles on ajoute ensuite de la paille fraîche.

La propreté exige aussi que matin, midi et soir, on recouvre la paillasse d'une légère couche de litière neuve et propre, afin que le bétail ne se repose jamais directement sur une paillasse sale ni humide.

Là où l'on emploie des feuilles, de la verdure, ou autres substances végétales de ce genre pour litière, il convient qu'après les avoir répandues sous les animaux on les recouvre encore d'une légère couche de paille sèche. On doit d'ailleurs chercher, dans tous les cas, à rendre la paillasse le plus possible épaisse, molle et sèche. Inutile de parler ici des avantages d'une couche molle et sèche, on les apprécie suffisamment; une couche épaisse empêche l'animal de se ressentir du froid qui sans cela pourrait pénétrer à travers le plancher de l'étable.

On enlèvera également les déjections solides de dessus la paillasse le plus souvent possible dans la journée et à mesure qu'ils sont déposés, s'il y a moyen; on n'omettra jamais de le faire surtout matin et soir.

Nous croyons assez superflu, après ce que nous venons de dire et après ce que nous avons dit de l'importance de conserver une bonne aération dans les étables, de faire remarquer combien il est nuisible à la santé du bétail de con-